

POLITIQUE DE LA COOPERATION DU JAPON POUR LE DÉVELOPPEMENT DU ROYAUME DU MAROC

Septembre 2020

1- Objectifs de la coopération pour le développement du Maroc

Depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en 1956, le Maroc et le Japon entretiennent d'excellents rapports bilatéraux marqués par une profonde amitié entre la famille royale marocaine et la famille impériale japonaise, des échanges commerciaux (avec le Japon important surtout des produits maritimes et des ressources naturelles), une étroite collaboration dans de nombreux secteurs tels que la pêche, l'éducation, la santé, l'électricité, l'eau, l'agriculture ou le transport, ainsi qu'une coopération renforcée dans la communauté internationale, aux Nations Unies entre autres.

Si le revenu national per capita du Maroc a dépassé 3.000 dollars américains grâce à la croissance économique rapide de ces dernières années (Banque mondiale, 2018), environ 25% de sa population n'en reste pas moins dans la catégorie à bas revenus (Banque Mondiale, 2019), et les disparités économiques entre les zones urbaines et certaines zones enclavées ou montagneuses subsistent encore. Pour garantir au Royaume un développement stable de haute qualité, il importe de renforcer davantage sa compétitivité économique, de réduire les disparités existantes, de promouvoir son développement inclusif et durable, et d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans ce contexte, le Gouvernement du Royaume du Maroc a adopté en avril 2017 un « Programme Gouvernemental 2016-2021 » définissant le développement durable, la création d'emplois et la réduction des disparités comme domaines prioritaires pour son développement. En outre, il faut tenir compte de diverses politiques mises en oeuvre par le Gouvernement marocain en réponse aux impacts causés par la pandémie de la COVID-19, qui s'est propagée dans le Royaume depuis mars 2020, non seulement sur le plan de la situation sanitaire de sa population, mais également au niveau des activités économiques et sociales.

Depuis son retour au sein de l'Union Africaine en 2017, le Maroc met à profit ses atouts y compris celui de la langue pour promouvoir activement la coopération sud-sud avec les pays africains.

L'accompagnement de cette coopération sud-sud mise en œuvre par le Royaume, avec le savoir-faire et l'expérience du Japon à l'appui, permettra non seulement de renforcer la capacité du Gouvernement marocain, mais aussi de répondre aux besoins des pays voisins pour leur développement, et de contribuer ainsi au développement et à la stabilité du Moyen-Orient et de l'Afrique.

En plus, le Maroc s'efforce ces dernières années d'inciter les investisseurs étrangers à y venir davantage, en améliorant son environnement pour les investissements, et en tirant profit des conditions avantageuses qui en font une porte d'entrée pour les régions avoisinantes, l'Afrique et l'Europe. Le nombre d'entreprises japonaises implantées au Maroc a tendance à augmenter ces dernières années, comptant quelque 70 compagnies (en date d'août 2020), un des plus grands nombres sur le continent. Le soutien à l'aménagement de l'infrastructure économique et à la formation des ressources humaines dans le secteur industriel du Maroc permettra de promouvoir les occasions d'investissements par les entreprises japonaises et d'accompagner leurs activités dans de nouveaux domaines.

Compte tenu de tous ces éléments, le soutien du Japon au développement du Maroc sera bénéfique aux deux pays, aussi bien sur le plan diplomatique que celui de l'efficacité du développement.

2- Les grandes lignes (orientations) de la politique du Japon pour l'Aide Publique au Développement (APD) au Maroc: Promotion d'un développement de haute qualité et contribution à la stabilité de la Région du Moyen-Orient et de l'Afrique

La ligne directrice est d'accompagner les efforts du Royaume pour le renforcement de sa compétitivité économique ainsi que pour la promotion d'un développement social qui tienne compte de l'inclusivité et de la durabilité. Cet accompagnement s'effectuera en vue de résoudre les défis de développement auxquels le Maroc est confronté, tels que la création d'emplois ou les disparités entre les classes sociales, ce en mettant en valeur d'une manière pro-active le savoir-faire et la technologie avancée du Japon. Et la promotion de la coopération sud-sud, qui mettrait à profit le savoir-faire et les expériences du Maroc accumulés à travers la coopération avec le Japon, contribuera aussi à la stabilité des régions avoisinantes.

Cette coopération sera mise en œuvre en tenant compte de la

cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) à accomplir et la contribution qu'elle pourrait y apporter. Il est à espérer que cette coopération aidera surtout à réaliser les Objectifs 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim « Zéro »), 3 (Bonne santé et bien-être), 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes), 6 (Eau propre et assainissement), 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 10 (Inégalités réduites), 11 (Villes et communautés durables), 12 (Consommation et production durables), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Vie aquatique), 15 (Vie terrestre) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

3- Domaines prioritaires (objectifs)

(1) Renforcement de la compétitivité économique

Au Maroc, l'agriculture et la pêche, qui emploient une part considérable de la population active, jouent un rôle important dans la création d'emplois en zones rurales, et possèdent un fort potentiel d'amélioration de la productivité et d'augmentation de la valeur ajoutée; c'est là une raison expliquant la nécessité de promouvoir le renforcement de la productivité et de la compétitivité dans ces secteurs. De même, le soutien à l'aménagement de l'infrastructure économique et à la formation des ressources humaines industrielles permettra de promouvoir la diversification industrielle et l'amélioration de l'environnement pour les investissements. La coopération dans ces domaines, qui a pour objectif de renforcer la compétitivité économique, contribuera donc à la création d'emplois. Et cette coopération sera également l'occasion d'introduire et diffuser des technologies et des produits japonais, ce qui renforcera davantage les relations économiques entre les deux pays.

(2) Promotion d'un développement social qui tienne compte de l'inclusivité et de la durabilité

Afin de contribuer à la réduction des disparités sociales et régionales, il sera utile d'accompagner le développement rural, le renforcement des services de santé et médicaux ainsi que de l'éducation de base, et aussi l'amélioration de leur qualité. En outre, le soutien aux mesures d'amélioration de l'infrastructure sociale, telles que l'exploitation des ressources hydrauliques, ou la lutte contre les changements climatiques et le fardeau environnemental,

contribuera au développement inclusif et durable de la société.

(3) Promotion de la coopération sud-sud

Le Japon soutiendra les efforts du Gouvernement du Royaume du Maroc qui promeut la coopération sud-sud, en tenant compte des collaborations réalisées jusqu'ici entre les deux pays, ce afin de renforcer davantage la capacité des organismes d'exécution marocaines et contribuer à l'évolution économique et sociale des pays en voie de développement, notamment des pays africains.

4- Remarques

Quelque 70 entreprises japonaises sont déjà implantées dans le Royaume en date d'août 2020, et le nombre de compagnies japonaises envisageant d'étendre leurs activités aux pays avoisinants de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe à partir du Maroc comme base, ou intéressées par de grands projets financés par le Gouvernement marocain, a tendance à continuer à augmenter. Il serait donc opportun d'explorer la possibilité de réaliser des projets dans le cadre de partenariats public-privé en utilisant l'Aide Publique au Développement, ce qui contribuerait à la fois aux activités de ces entreprises et au développement du Maroc.